

L'ÉVEIL CAMPAGNARD



SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Volume 25, numéro 12, 22 décembre 2025

*« 25 ans de voix, 300 éditions de vie :
continuons d'écrire Saint-Marc-de-Figuiery ensemble »*



Merci de faire vivre notre communauté au quotidien.

Ensemble, continuons de bâtir un milieu de vie accueillant.

Joyeux Noël et une année 2026 inspirante pour tous!



51, 10^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1W9
Téléphone : 819-732-5995
Télécopieur : 819-732-1949
www.hyundaiaimos.com

- Franchisé CarXpert
- Atelier mécanique pour toutes marques de véhicules
- Dépositaire de plusieurs marques de pneus
- Acceptons en échange véhicules, VTT et motoneiges

VENEZ VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES 2025 SUR PLACE !



Élantra



Kona



Santa Fe

TABLE DES MATIÈRES

Provenance des photos de la page couverture:
Jocelyne Bilodeau, Martine Lachaine.

Table des matières	3
Section paroissiale/Nécrologie	4
Mot du maire	6
Section municipale/Info-budget/Info-citoyen	7
Info-gestion des matières résiduelles	19
Info-pompier	20
Info-sécurité	21
Info-santé	22
Info-bibliothèque	23
Info-scolaire	24
Conseils projets de construction	25
Offre d'emploi	26
Section des nouvelles	27
Section des communiqués	34
Calendrier détachable	42

Nous vous invitons à communiquer avec l'une des personnes de l'équipe du journal pour participer à sa conception.

Les personnes-ressources sont :

Jocelyne Bilodeau, coordonnatrice

819-732-8601, poste 110

agentededveloppement@saint-marc-de-figuery.org

Martine Lachaine, responsable de la section

municipale : 819-732-8501, poste 102

Johanne Sabourin, responsable de la section

paroissiale : 819-732-6769

Irène Breton, support à la correction

Vous avez un article ou une information à transmettre, voici nos coordonnées :

L'Éveil campagnard

162, chemin des Prés

Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

Téléphone : 819-732-8601, poste 110

Télécopieur : 819-732-4324

Courriel: municipalite@saint-marc-de-figuery.org

Site Internet : saint-marc-de-figuery.org/

Ce journal est distribué gratuitement dans tous les foyers de Saint-Marc-de-Figuery. Coût abonnement pour les non-résidants 50 \$/an.

	DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES	DATES DE PUBLICATION DU JOURNAL
Janvier 2026	20 janvier 2026	26 janvier 2026
Février 2026	17 février 2026	23 février 2026



**USINAGE DE PRÉCISION • SOUDURE
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
VENTE D'ACIER AU DÉTAIL
SERVICE DE COMPTABILITÉ**

Courriel : ferabi@ferabi.com
www.ferabi.com

Rémi Lantagne, Président
Tél. : 819 732-4328 • Téléc. : 819 732-8980
2186, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1

SECTION PAROISSIALE



INTENTIONS DE MESSES ET CÉLÉBRATIONS DE LA PAROLE DE DÉCEMBRE 2025 ET JANVIER 2026 :

NOËL - Mercredi 24 décembre à 22 h

Aline Boutin et Yvon Corriveau
Par leurs enfants Normand,
Martine et Nathalie

Francine Plante
Par Sandra Plante

Dimanche 28 décembre 2025 à 10 h à la
Cathédrale
Pas de messe à Saint- Marc.

Jeudi 1^{er} janvier : Vous êtes invités à vous
joindre à la paroisse du Christ-Roi à 11 h
Pas de messe à Saint- Marc

Dimanche 4 janvier à 9 h 30 :
Pauline Leclerc Lantagne
Par offrande au service

Dimanche 11 janvier à 9 h 30 :
Célébration de la Parole

Dimanche 18 janvier à 9h30 :
Marcelle Périgny (25-01-2018)
Offrande au service

Dimanche 25 janvier à 9 h 30 :
Célébration de la Parole

LAMPES DU SANCTUAIRE POUR LE MOIS DE JANVIER 2026 :

La lampe du sanctuaire rappelle la présence du
Seigneur dans notre église, et le temps qu'elle brûle,
elle se fait présence et prière pour qui en fait l'offrande.

Aucune intention pour le mois de janvier.

Il n'est pas trop tard, c'est avec plaisir que nous les
recueillerons.

Vous pouvez les donner à Johanne Sabourin ou
Liliane Veillette. Merci!

HEURE D'ADORATION :

Tous les jeudis à 19 h

À NOTER :

Messe de Noël Saint- Marc :

Mercredi 24 décembre 2025, 22 h

Messe de clôture du Jubilé :

Dimanche 28 décembre 2025, 10h00
à la **Cathédrale**

Pas de messe à Saint- Marc.

1^{er} janvier : messe au **Christ-Roi 11 h**

BÉNÉDICTION POUR LA NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE :

*Lors d'une bénédiction, le Seigneur nous donne une
partie de lui-même, il veut imprégner son image en
nous, pour que nous lui ressemblions.*

*Voici une bénédiction pour la nouvelle année qui
commence :*

**« Que le Seigneur te bénisse et te garde! Que le
Seigneur fasse briller sur toi son visage, qu'il te
prenne en grâce! Que le Seigneur tourne vers toi
son visage, qu'il t'apporte la paix! » Ils
invokeront ainsi mon nom sur les fils d'Israël, et
moi, je les bénirai. (Nb 6, 22- 27)**

NOVEMBRE 2025

Revenus:

Quêtes	297,25 \$
Brunch et Bingo dinde	1 211,54 \$
Messes pour défunts	0,00 \$
Prions	14,15 \$
Lampions	32,00 \$
Revenus loyers	1 485,00 \$
Location de salle	455,00 \$
Don	30,00 \$
Lampe du sanctuaire	0,00 \$
Culte et pastorales	0,00 \$
Capitation	100,00 \$

Total 3 624,94 \$

Dépenses:

Salaires prêtres	218,42 \$
Culte et pastorale	267,18 \$
Secrétariat	66,81 \$
Frais bancaires	4,45 \$
Bazar	0,00 \$
Entretien général	1 737,59 \$
Chauffage église	200,68 \$
Chauffage presbytère	96,83 \$
Assurances	0,00 \$
Taxes municipales	0,00 \$
CNESST	0,00 \$

Total 2 591,96 \$



Que la lumière de la Nativité éclaire vos cœurs et vos foyers.

Puisse la paix, l'amour et l'espérance de Noël vous accompagner tout au long de la nouvelle année.

9280-9375 Québec Inc.

Installation et Réparation:

- Pavé-uni
- Murets (blocs)
- Bordures
- Clôtures
- Terrassement
- Dégagement de terrain boisé
- Autres projets extérieurs

*** NOUVEAU ***

Installation de pieux
(remise, spa, gazebo, etc.)

ESTIMATION GRATUITE

Marco Nolet 819-442-1224

SA-PEINT MOBILE INC.

SABLAGE (JET DE SABLE)

PEINTURE DE TOUT GENRE

JONATHAN BOUTIN

819 442-0825

INDUSTRIEL
COMMERCIAL
RBQ : 5683-8220-01

**Découvrez la Cathédrale
Sainte-Thérèse-d'Avila
avec madame Authier**

**Visites guidées
les 27 et 30 décembre, à 14 h**

**Réservation obligatoire
à la Maison du tourisme
819 727-1242
ou en ligne**

AMOS HARRICANA
Tourisme

Crédit : Charlotte Martel



SECTION MUNICIPALE

Mot du maire

Bonjour à tous(tes),

Nous avons eu notre séance du conseil le 8 décembre dernier. Nous avons adopté différentes résolutions. Je vous invite à regarder les pages suivantes qui vous donneront un bon aperçu des points discutés.

Lors de cette séance, le conseil a adopté le calendrier des séances pour l'année 2026. Cette planification permet d'assurer une organisation efficace de nos travaux et favorise une participation citoyenne éclairée, en offrant à la population des repères clairs tout au long de l'année à venir.



Un avis de motion a également été donné concernant le règlement de taxation 2026, amorçant ainsi le processus menant à l'adoption des taux de taxation. Cette étape importante s'inscrit dans une approche responsable et réfléchie de la gestion de nos finances municipales, toujours dans le respect de la capacité de payer des citoyens.

Le conseil a aussi adopté les conditions salariales pour l'année 2026, incluant une augmentation de 3 % pour les employés municipaux ainsi que pour les membres du conseil. Cette décision témoigne de notre reconnaissance envers les employés et élus qui travaillent avec professionnalisme et dévouement pour offrir des services de qualité à la population. Nous avons aussi adopté le plan stratégique pour le prochain mandat.

Je rappelle enfin que le budget 2026 sera adopté lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 15 décembre. Ce budget nous permettra de concrétiser nos priorités et de poursuivre le développement harmonieux de notre municipalité.

À l'approche de la fin de l'année, je tiens sincèrement à remercier les membres du conseil ainsi que toute l'équipe municipale pour leur engagement constant et leur travail rigoureux au service de notre communauté.

En terminant, je souhaite à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de très joyeuses fêtes. Que cette période soit remplie de chaleur, de bonheur et de précieux moments partagés avec vos proches. Au nom du conseil municipal, merci pour votre confiance et votre engagement envers notre communauté.

Vivre Saint-Marc-de-Figüery!

André Rioux



SECTION MUNICIPALE

Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
www.saint-marc-de-figuery.org

Voici un résumé des décisions du conseil municipal adoptées lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2025.

1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 novembre 2025;
2. Le conseil a pris la décision d'appuyer l'Association pulmonaire du Québec en publiant sur son site Internet et sur Facebook ses outils numériques;
3. Les élus ont résolu à l'unanimité des membres présents, sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure du lot # 6 406 393, par contre les deux serres devront être détruites;
4. Les membres du conseil ont adopté le calendrier des collectes 2026;
5. Le conseil accepte le calendrier des séances 2026;
6. Un avis de motion ainsi que le dépôt du règlement sur l'imposition des taxes et modes de paiement 2026 ont été déposés et seront adoptés lors d'une séance ultérieure;
7. Les élus ont résolu à l'unanimité des membres du conseil qu'il y aura une augmentation de 3 % de salaire pour les employés;
8. Les membres du conseil ont pris la décision d'augmenter leur salaire de 3 %;
9. Le conseil accepte les représentants sur chaque comité;
10. Les élus ont résolu à l'unanimité de nommer Monsieur le conseiller Yvon Lantagne pour siéger à l'Office d'Habitation du Berceau de l'Abitibi;
11. Les membres du conseil acceptent le renouvellement 2026 avec H2LAB;
12. Le conseil adopte le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s;
13. Les élus ont résolu à l'unanimité d'adopter le code de déontologie des employés;
14. Lors de la séance du 8 décembre 2025, les 7 membres du conseil ont déposé leurs intérêts pécuniaires;
15. Les membres du conseil désirent réaliser un emprunt de 189 300 \$ pour un terme de cinq (5) ans. Celui-ci sera réalisé le 14 janvier 2026;
16. Le conseil autorise Madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement, à remplir et à déposer tous les documents nécessaires au fonds culturel de la MRC Abitibi pour le spectacle du Roi Moustique;
17. Les élus acceptent la soumission de 800 \$ de Monsieur Rock Pelletier pour le déneigement du réservoir d'eau du secteur Sigouin pour l'année. La moitié sera assumée par la municipalité de La Corne;
18. Un avis de motion ainsi que le dépôt du projet de règlement sur le changement de zonage # 216 modifiant la grille de spécification MX-1 ont été déposés et seront adoptés à une séance ultérieure;
19. Les membres du conseil ont adopté le plan stratégique 2025-2029 qui sera publié sur le site Internet de la municipalité;

SECTION MUNICIPALE

20. Le conseil a adopté le règlement # 2025-281 modifiant le règlement de zonage # 126 afin d'apporter des modifications à la grille de spécification de la zone FO-2;
21. Les élus ont conclu une entente de réciprocité de services pour la protection contre l'incendie ayant pour objet de permettre à chacune des municipalités participantes de se prêter mutuellement secours lors d'un sinistre sur le territoire de l'autre municipalité. Le conseil accepte l'ajout de l'article 4 dans l'entente de réciprocité mentionnant que toutes les autres dispositions de l'entente demeurent inchangées et pleinement en vigueur;
22. Les membres du conseil acceptent la soumission de 3 290,89 \$ avant taxes de Nortech pour l'achat d'une tour et d'un portable par l'administration municipale;
23. Le conseil accepte la soumission de 1 374,40 \$ taxes non incluses de Nortech pour l'achat d'un portable qui servira à l'agente de développement;
24. Les élus ont pris la décision d'utiliser les surplus affectés à la Maison du Citoyen;
25. Les membres du conseil ont résolu à l'unanimité des membres du conseil d'utiliser les surplus affectés aux lampadaires;
26. Le conseil accepte unanimement d'adopter les dépenses du mois de novembre 2025 et celles prévisibles de décembre 2025;

Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL www.saint-marc-de-figuery.org

Voici un résumé des décisions du conseil municipal adoptées lors de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025.

1. Les membres du conseil ont résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2026, tel que présenté;
2. Les élus adoptent unanimement le programme triennal des immobilisations tel que présenté;
3. Le conseil a adopté à l'unanimité le règlement # 2025-285 sur l'imposition des taxes et modes de paiement.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL, LUNDI LE 12 JANVIER 2026 À 19 H 30 AU 10, AVENUE MICHAUD.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès-verbaux sur le site Internet de la municipalité :
<https://www.saint-marc-de-figuery.org/fr/vie-municipale/conseil-municipal/proces-verbaux-et-ordres-du-jour/>

JOYEUX NOËL ET UNE MERVEILLEUSE ANNÉE 2026



Que le temps des fêtes soit l'occasion de belles réjouissances et l'annonce d'une heureuse nouvelle année!

Les membres du conseil ainsi que les employés municipaux vous offrent leurs meilleurs vœux.

Prenez note que nos bureaux seront fermés du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026.



INFO-BUDGET – LISTE DES CHÈQUES – NOVEMBRE 2025

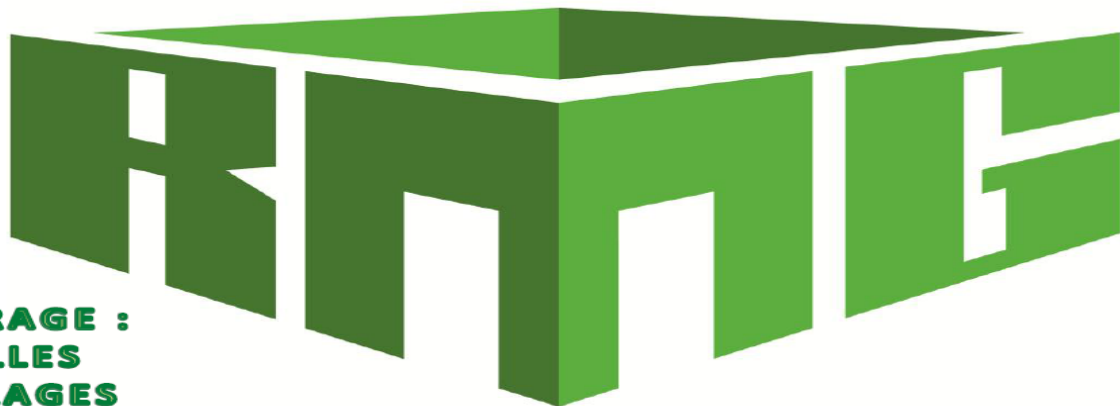
# Chèque	Nom	Description	Montant
L2500101	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE - ASSURANCES	Assurances collectives	1 419,38 \$
L2500096	VISA DESJARDINS	Lettres recommandées	469,74 \$
L2500097	VIDÉOTRON	Internet caserne	80,43 \$
L2500098	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	DAS octobre	6 085,99 \$
L2500099	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	DAS octobre	2 440,27 \$
L2500100	RÉGIME RETRAITE EMPLOYÉS MUNICIPAUX QC.	Fonds de pension	2 441,08 \$
L2500102	BELL MOBILITE	Cellulaire voirie	59,25 \$
L2500103	TÉLÉBEC LTÉE	Téléphone bureau	180,55 \$
L2500104	VISA DESJARDINS	Lysol centre récréatif	13,80 \$
L2500105	HYDRO-QUÉBEC	PP1/PP2, garage, caserne, CRDB	2 375,31 \$
C2500143	MINISTRE DES FINANCES	Œuvre d'art	1 566,00 \$
C2500144	MIELLERIE DE LA GRANDE OURSE	Tirage Halloween	50,00 \$
C2500145	MISSION COMMUNICATIONS CANADA	Données station pompage 2024	1 038,50 \$
C2500146	THIBODEAU NICOLE	Peinture pour atelier	225,76 \$
C2500147	TÉLÉDISTRIBUTION AMOS INC.	Internet maison citoyen	57,43 \$
C2500148	VITRERIE COMMERCIALE D.B. INC.	Balai porte du bureau	44,83 \$
C2500149	FABRIQUE DE ST-MARC	Commandite bingo-dindes	50,00 \$
C2500150	C.D. BOUTIN	Gaz, diesel, quincaillerie	1 059,26 \$
C2500151	VILLE D'AMOS	Site enfouissement,	4 663,36 \$
C2500152	FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.	Don annuel	500,00 \$
C2500153	LES CONSTRUCTIONS BENOIT DOYON	Paieement final	57 487,51 \$
C2500154	REVENU QUÉBEC	Remboursement TPS/TVQ chargé en double	49 254,66 \$
P2500200	JOCELYNE BILODEAU	Frais de déplacement, heure du conte Halloween	260,05 \$
P2500201	BOUTIQUE DE BUREAU GYVA	Cartouche d'encre imprimante	332,05 \$
P2500202	GESTION P. MINO TANSERY INC.	Lumière Noël, bottes caoutchouc	254,04 \$
P2500203	LOCATION LAUZON AMOS INC.	Souffleuse pour centre récréatif	3 367,62 \$
P2500204	M & M NORD OUEST INC.	Huile et filtre pour le tracteur	144,32 \$
P2500205	BMR BERGERON ET FILLES	Ruban	6,88 \$
P2500206	BOIS TURCOTTE LTÉE	Ampoule, ciment	62,97 \$

INFO-BUDGET – LISTE DES CHÈQUES – NOVEMBRE 2025 (SUITE)

# Chèque	Nom	Description	Montant
P2500207	MATHIEU BOURGAULT	Ménage bureau, Maison du Citoyen	185,00 \$
P2500208	KOMUTEL INC.	Alertes 9-1-1	149,47 \$
P2500209	DROLET ÉQUIPEMENTS	Nivelage	3 493,40 \$
P2500210	EXCAVATION DGM INC.	Asphalte recyclé	14 746,69 \$
P2500211	FQM	Formation des élus	1 599,59 \$
P2500212	FQM ASSURANCES INC.	Assurances pompiers	626,75 \$
P2500213	H2LAB INC.	Test station pompage	394,36 \$
P2500214	IMPRIMERIE HARRICANA	Impression journal	649,61 \$
P2500215	LACHAINE MARTINE	Remboursement boîte aux lettres	482,28 \$
P2500216	NADEAU GESTION DE PROJET INC.	Suivi de l'œuvre d'art CRDB	1 221,61 \$
P2500217	PAPETERIE COMMERCIALE	Enveloppes	30,45 \$
P2500218	RAJOTTE ALEXANDRE	Fermeture des plates-bandes	840,00 \$
P2500219	SÉCURIPLUS 9030-1318 QC INC.	Vérification des extincteurs	622,39 \$
P2500220	UAP INC. (TRACTION AMOS)	Graisse pour le tracteur	256,72 \$
P2500221	ZIP LIGNES	Pancarte conseillère	38,75 \$
			161 328,11 \$

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL – INDUSTRIEL

FONDATIONS



COFFRAGE :

- **DALLES**
- **SOLAGES**
- **TROTTOIRS**
- **BORDURES, ETC.**

LESTER P. MCNEIL
PRÉSIDENT

TÉL. : 819 727-1157

COURRIEL : info@fondationsrmg.com



RENOUVELLEMENT DES MÉDAILLES



La période de renouvellement des médailles de chien est maintenant commencée.

La date limite : 31 mars de chaque année.

- Coût : **15 \$ par chien par année**
- Mode de paiement : **Chèque ou argent comptant**
- Endroit : Administration municipale située au 162, chemin des Prés à Saint-Marc-de-Figuery
- Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 16 h



Pour toute question ou information, contactez-nous par téléphone au (819) 732-8501 poste 101.

Si vous désirez nous faire parvenir votre paiement par la poste, vous devrez ajouter deux dollars supplémentaires pour défrayer les coûts de retour de celle-ci.



N'oubliez pas **que la loi vous oblige à enregistrer votre chien** et qu'il en va de votre responsabilité.

Vous pouvez obtenir une nouvelle médaille ou garder celle que vous aviez.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez mandater une personne de votre entourage.



PÉRIODE DE RENOUELEMENT 2026, DES AUTOCOLLANTS POUR LA COLLECTE D'UN DEUXIÈME BAC DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Prenez note que vous avez jusqu'au 20 janvier 2026, pour venir effectuer le paiement de votre autocollant pour l'ajout d'une poubelle verte. Prenez note que si vous ne désirez pas renouveler cette entente, une seule poubelle sera ramassée lors de la collecte.



Le coût est pour couvrir l'année 2026 est de 100 \$ par poubelle verte supplémentaire.

Votre paiement peut être fait en argent ou en chèque au bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE POUR LE TEMPS DES FÊTES

22 au 24 décembre 2025 de 8 h à 17 h
27 décembre 2025 de 8 h à 16 h
29, 30 et 31 décembre 2025 8 h à 17 h
3 janvier 2026 de 8 h à 16 h

Coordonnées de l'Écocentre
5311, route 395 Nord
Amos (Québec) J9T 3A1
Téléphone : 819 732-8543
Courriel : environnement@amos.quebec



f MRCdAbitibi
mrcabitibi.qc.ca

582, 10^e Avenue Ouest, Amos (QC) J9T 1X3
T 819 732-5356
F 819 732-9617
mrc@mrcabitibi.qc.ca

**IMAGINER
DÉVELOPPER
RÉALISER**

CLD CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
ABITIBI

819 732-6918 - cldabitibi.com



MESSAGE IMPORTANT

À tous les amateurs de pêche sur glace,



Nous vous informons que le stationnement permettant l'accès au lac La Motte par le chemin du Domaine-du-Rêveur est un service municipal gratuit permettant aux amateurs de pêche de transporter leurs cabanes à pêche sur la surface gelée du lac.

Toutefois, nous portons à l'attention des utilisateurs que cet endroit **ne peut être utilisé pour entreposer vos cabanes jusqu'à ce que le lac soit gelé**. Nous vous demandons donc de les laisser sur votre propriété jusqu'à ce que vous puissiez les descendre directement sur le lac gelé.

Par la même occasion, nous vous rappelons que ces cabanes devront être enlevées du stationnement dès la fermeture de la saison de la pêche blanche soit le 31 mars de chaque année.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'équipe municipale



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MARC-DE-FIGURY

JOUR	DATES	HEURE
Lundi	12 janvier 2026	19 h 30
Lundi	2 février 2026	19 h 30
Lundi	9 mars 2026	19 h 30
Lundi	13 avril 2026	19 h 30
Lundi	4 mai 2026	19 h 30
Lundi	1 ^{er} juin 2026	19 h 30
Lundi	6 juillet 2026	19 h 30
Mardi	18 août 2026	19 h 30
Lundi	14 septembre 2026	19 h 30
Lundi	5 octobre 2026	19 h 30
Lundi	2 novembre 2026	19 h 30
Lundi	7 décembre 2026	19 h 30

Suzanne BLAIS
DÉPUTÉE D'ABITIBI-OUEST

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

819 444-5007 (Bureau Amos)
819-339-7707 (Bureau La Sarre)
suzanne.blais.abou@assnat.qc.ca

LES TOITURES

RAYMOND

ABITIBI INC.

COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

R.B.Q. 5764393401



AVIS PUBLIC DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 2025-284 modifiant le règlement # 216 intitulé Règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 8 décembre 2025, un avis de motion a été donné concernant le premier projet de règlement de modification numéro 2025-284 et appelé modification du règlement # 216 intitulé règlement de zonage.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 janvier 2026, à 18 h 30 à la Maison du citoyen située au 10 Avenue Michaud. L'objet de l'assemblée est de modifier le règlement # 216 intitulé règlement de zonage. Au cours de cette assemblée publique, l'officier municipal expliquera le projet de règlement 2025-284 afin de retirer de la grille de spécification de la zone MX-1, la mention relative au pourcentage d'occupation du sol de 15% figurant à la ligne 6 des normes applicables au bâtiment principal. Elle expliquera les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 162, chemin des Prés à Saint-Marc-de-Figuery.

Résumé du projet :

Modifier le règlement de zonage #216 afin de retirer de la grille de spécification de la zone MX-1, la mention relative au pourcentage d'occupation du sol de 15% figurant à la ligne 6 des normes applicables au bâtiment principal.

Martine Lachaine
Greffière-trésorière

HUGO CHAREST

Membre CMEQ : 15149



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

ABIXEL
ENTREPRENEUR • ÉLECTRICIEN

92, rue Beaudry, Amos J9T 3V2
819 444-8947 • www.abixel.ca

RBQ : 5710-2022-01

NOS SERVICES

- **ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN**
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
- **INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE**
COMMERCIAL - INDUSTRIEL
- **DÉTECTION DE CÂBLES ET CONDUITES ENFOUIS DANS LE SOL**
- **DÉTECTION INFRAROUGE**
- **BORNE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE**



INFO CITOYEN



ATTRIBUTION DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL AUPRÈS DES COMITÉS

Chemin et bâtiments :

Gaétan Boutin

Comité intermunicipal :

André Rioux

Yvon Lantagne

Ressources humaines :

André Rioux

Johanne Sabourin

Communautaire, activités sociales et activités jeunesse :

Diane Laverdière

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Martin Thibeault

Sécurité civile :

André Rioux

Gaétan Boutin

Martin Thibeault

Loisirs, sport et culture :

Jean-Philippe Larochelle

Gaétan Boutin

Comité du tourisme :

André Rioux

Comité de gestion du sentier multi-usage et espaces verts :

Jean-Philippe Larochelle

Diane Laverdière

Ressources humaines pompiers :

Martin Thibeault

Corporation de développement :

Johanne Sabourin

Festivités champêtres :

Johanne Sabourin

Gaétan Boutin



Découpe à forfait
Vente de boeuf

Tel/fax : 819 732-8395

Cell. : 819 444-6512

Simon Cloutier
Chantal Rose

102 B ch. de la Rivière

St-Marc, J0Y 1J0

simon34clou@hotmail.com

**Vous vivez une
insatisfaction?**

Le



caap
Abitibi-Témiscamingue

est là pour VOUS.



Santé



**Services
sociaux**



Milieu de vie

caapat.com

819-797- 2433

Mot du maire

Bonjour à tous(tes),

Je veux prendre quelques instants pour vous expliquer les grandes lignes du budget 2026. L'indexation du coût de la vie publiée en novembre pour le Québec se situe à 3,2%. Nous continuons d'observer des hausses sur les biens et services, encore une fois, basées sur la rareté de la main-d'œuvre qui met une pression sur les salaires. En général au Québec, les augmentations de salaire seront de l'ordre d'environ 3 % en 2026 ce qui aura un impact sur la grande majorité des biens et services dont la municipalité aura besoin. Le budget d'opération pour 2026 sera de 1 631 361 \$ comparé à 1 647 715\$ en 2025 soit une baisse de 16 354 \$ ou -1 % qui s'explique par une diminution des transferts du gouvernement. Je vais vous expliquer les postes budgétaires pour lesquels nous avons les principales augmentations :

Remboursement en capital relié à un renouvellement d'emprunt.

Dépenses en investissement relié aux frais d'ingénierie afin de préparer les plans et devis entre autres pour le chemin des Riverains ainsi que celui de la Rivière. Nous voulons être prêts afin de faire des demandes de subventions;

La voirie municipale tenant compte que nous avons encore beaucoup de travaux à venir sur notre réseau routier, nous avons ajouté un poste budgétaire relié à la coupe de branches en bordure des chemins. Nous allons commencer en 2026 cet entretien qui n'a pas été réalisé depuis longtemps dans notre municipalité. Pour l'instant, il est difficile de faire une projection du nombre de kilomètres que nous pourrions effectuer l'an prochain. En fonction des tests réalisés, nous établirons un plan à court et moyen termes afin de couvrir l'ensemble de notre municipalité.

Maintenant, regardons comment nous fonctionnerons pour les revenus. La valeur de la maison moyenne passera de 358 707 \$ en 2025 à 367 387 \$ en 2026. Par la suite, nous avons regardé quel taux de taxation nous devons mettre en place pour couvrir notre budget d'opérations 2026. Le taux de taxation a donc été établi à 0,67 \$ du 100 \$ d'évaluation pour 2026 comparativement à 0,66 \$ pour 2025 ce qui représente une hausse de 3 %.

Enfin, au niveau du budget triennal des immobilisations, nous avons différents projets sur la table pour les prochaines années dont entre autres : le débroussaillage et le creusage de fossés, le rechargement granulaire pour les chemins de la Rivière, des Prés (entre Landrienne et Saint-Marc) et des Riverains, le changement de luminaires D.E.L., le changement des appareils de chauffage au mazout du garage municipal et de la Maison du Citoyen, le changement de ponceaux.

J'espère que ces quelques informations vous aideront à mieux comprendre le budget pour la prochaine année et je vous invite à venir nous rencontrer lors d'une séance du conseil si vous avez des questions.

Joyeuses Fêtes à toute la population!

Vivre Saint-Marc-de-Figuery



André Rioux



INFO-BUDGET ANNUEL MUNICIPAL 2026

Voici un résumé des décisions du conseil municipal adoptées lors des séances extraordinaires du 15 décembre 2025.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGURY

RÈGLEMENT #2025-285 IMPOSITION DES TAXES ET MODES DE PAIEMENT

ATTENDU QUE les dispositions au code municipal nous obligent à fixer le taux de toutes taxes perçues par la municipalité ;

ATTENDU QUE l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des compensations et des taux de taxes foncières pour l'année fiscale 2026 ;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion pour présenter ce règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2025 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le règlement #2025-285 fixant le taux des taxes à percevoir et le mode de paiement par la municipalité pour l'exercice financier 2026.

ADOPTION DU RÈGLEMENT #2025-285 : IMPOSITION DES TAXES ET MODE DE PAIEMENT

ARTICLE 1 — TAUX DE TAXATION

	2026	2025	2024	
Taxes foncières générales	0,67 \$	0,66 \$	0,64 \$	du 100 \$ d'évaluation
Camion incendie	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	du 100 \$ d'évaluation

COLLECTES :

Ordures et recyclage — résidences permanentes	208,00 \$	208,00 \$	208,00 \$	par logement
Ordures et recyclage — résidences saisonnières	104,00 \$	104,00 \$	104,00 \$	par logement
Ordures et recyclage commerciaux, industriels ou agricoles	Voir note 1	Voir note 1	Voir note 1	par logement
Compostage — permanent	161,20 \$	161,20 \$	161,20 \$	par logement
Compostage — saisonniers	83,20 \$	83,20 \$	83,20 \$	par logement
Compostages commerciaux, industriels ou agricoles	Voir note 1	Voir note 1	Voir note 1	par logement

ÉGOUTS :

Entretien secteur	182,69 \$	182,69 \$	182,69 \$	par logement
Emprunt secteur (article 2)	284,15 \$	284,15 \$	284,15 \$	par immeuble

TRAITEMENT DE SURFACE (article 3)

Immeuble résidentiel permanent	463,30 \$	463,30 \$	463,30 \$	par unité
Immeuble vacant	115,65 \$	115,65 \$	115,65 \$	par unité
Immeuble résidentiel saisonnier	231,30 \$	231,30 \$	231,30 \$	par unité
Utilisateurs potentiels	46,33 \$	46,33 \$	46,33 \$	par unité
Immeuble agricole	69,50 \$	69,50 \$	69,50 \$	par unité

VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Permanents	155,00 \$	155,00 \$	155,00 \$	par immeuble
Saisonniers	78,00 \$	78,00 \$	78,00 \$	par immeuble

AUTRES :

Panneau civique et installation	75,00 \$	75,00 \$	75,00 \$	par immeuble
---------------------------------	----------	----------	----------	--------------

Note 1 : Gros volume : 625,37 \$, Moyen volume 374,15 \$ et Petit volume 293,98 \$

INFO-BUDGET ANNUEL MUNICIPAL 2026

ARTICLE 2 — TARIFICATION POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE LIÉE AUX ÉGOUTS

Extrait du règlement d'emprunt # 179 : Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 75 % de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 75 % de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

ARTICLE 3 — TARIFICATION DU TRAITEMENT DE SURFACE

Extrait du règlement d'emprunt # 2016-234 : Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit au règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
Immeuble résidentiel permanent	1
Immeuble vacant	0,25
Immeuble résidentiel saisonnier	0,5
Utilisateurs potentiels	0,1
Immeuble agricole	0,15

ARTICLE 4 — TARIF DE COMPENSATION POUR DIVERS TRAVAUX

Le conseil de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery décrète qu'un tarif de 100 \$/heure est exigé et prélevé au propriétaire pour des travaux tels que dégel de ponceau ou autre.

Le tarif indiqué inclut uniquement la main-d'œuvre et l'équipement appartenant à la municipalité. Des frais supplémentaires pour l'utilisation de machinerie n'appartenant pas à la municipalité seront facturés au propriétaire touché, s'il y a lieu.

ARTICLE 5 — MODE DE PAIEMENT

Le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery maintient le droit à trois (3) versements pour le paiement des taxes municipales lorsque les taxes foncières sont égales ou supérieures au montant fixé par le règlement du gouvernement en vertu du paragraphe 4 de l'article 263 (fiscalité municipale). Ces paiements devront être faits de la façon suivante :

- Le premier versement doit être fait le trentième jour qui suit l'expédition du compte :
- Le deuxième versement doit être fait le quatre-vingt-dixième jour qui suit le dernier jour où peut être fait le versement précédent;
- Le troisième versement doit être fait le quatre-vingt-dixième jour qui suit le dernier jour où peut être fait le versement précédent;

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échü est alors exigible.

Seules les règles relatives au versement unique s'appliquent à une taxe imposée à la suite d'un budget supplémentaire.

ARTICLE 6 — TAUX D'INTÉRÊT

Le taux d'intérêt sera de 18 % l'an sur tout compte en souffrance.

ARTICLE 7 — ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.



1^{er} : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

REVENUS	2026	2025
Taxes générales	1 022 932 \$	972 399 \$
Camion incendie	20 566 \$	20 505 \$
Taxes emprunt secteur	42 575 \$	42 450 \$
Égouts secteur	24 303 \$	24 276 \$
Ordures	152 234 \$	152 234 \$
Vidange installation septique	28 536 \$	30 080 \$
Panneaux civiques	-	- \$
Total taxes foncières	1 291 146 \$	1 241 944 \$
Paiement tenant lieu de taxes	8 569 \$	8 815 \$
Imposition des droits	30 000 \$	25 000 \$
Amendes et pénalités	9 000 \$	9 000 \$
Intérêts	10 000 \$	9 500 \$
Redevance carrière/sablière	1 000 \$	1 000 \$
Revenus de sources locales	45 110 \$	43 514 \$
Transfert gouvernement	236 536 \$	308 942 \$
Affectations de surplus	- \$	- \$
TOTAL DES REVENUS	1 631 361 \$	1 647 715 \$
DÉPENSES		
Administration générale	349 231 \$	397 076 \$
Sécurité publique	155 389 \$	168 594 \$
Voirie municipale	487 806 \$	443 243 \$
Hygiène du milieu	163 783 \$	200 864 \$
Santé & bien-être	3 500 \$	3 500 \$
Aménagements et urbanisme	186 869 \$	178 006 \$
Loisirs et culture	79 392 \$	66 310 \$
Frais financement	99 600 \$	107 007 \$
Remboursement capital	129 137 \$	93 949 \$
Dépenses en investissement	79 000 \$	
Dépenses affectations surplus	(65 703 \$)	13 034 \$
Réserve financière	(36 643 \$)	(23 868 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	1 631 361 \$	1 647 715 \$

2^e : BUDGET TRIENNAL PRÉVISIONNEL DES IMMOBILISATIONS

Débroussaillage/creusage de fossés
Rechargement granulaire chemin de la Rivière
Rechargement granulaire chemin des Prés (entre Landrienne et St-Marc)
Clôture sur le terrain du garage
Changement de luminaires D.E.L.
Génératrice
Changer l'appareil de chauffage au mazout de la Maison du Citoyen
Changer l'appareil de chauffage au mazout du garage
Chemin des Riverains améliorations
Changement de ponceau à cinq endroits sur le territoire
Fermeture des murs du centre récréatif
Filet pour empêcher les oiseaux de se nicher dans le comble du centre récréatif

INFO-GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'AVENIR
EST AU BRUN



DES
QUESTIONS ?

819 732-8501
819 732-8601

st-marc-de-figuery.org



Rappel concernant l'utilisation et la disposition des bacs de collecte

Nous désirons rappeler à l'ensemble des citoyens l'importance d'utiliser adéquatement les bacs de collecte bleus, verts et bruns.

Nous avons récemment observé que certains utilisent le bac brun, réservé exclusivement aux matières compostables, comme second bac à déchets. Cette pratique n'est pas conforme et nuit au bon fonctionnement de la collecte.

Afin de faciliter le travail des équipes et d'assurer un service efficace, merci de respecter les consignes suivantes lors de la mise en bordure de rue :

- Laisser un espace minimal de 60 cm (2 pieds) entre chaque bac pour permettre au bras mécanique de les soulever sans difficulté;
- Déposer les bacs près de la voie publique, sans en gêner l'accès, et orienter les roues vers votre résidence.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration afin de maintenir un service de collecte sécuritaire, efficace et accessible pour tous.



MARIO THIVIERGE & FILS

RBQ 5804-3506-1

Tirage de joints et peinture.

Travaux résidentiels, commerciaux
et industriels.

Anthony Thivierge

819-442-0143

Thivierge.anthony@gmail.com

Monoxyde de carbone

Contrairement à de nombreux gaz, le monoxyde de carbone est invisible et inodore. Il n'irrite pas non plus les yeux ou les voies respiratoires. C'est un gaz dangereux responsable de plusieurs intoxications chaque année. L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des séquelles irréversibles et même la mort.

Symptômes d'une intoxication au CO :

- À faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue;
- À moyenne exposition : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges et étourdissements, pouls rapide, baisse des réflexes et du jugement;
- À très longue exposition : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

► *Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter de sa présence. EN POSSÉDEZ-VOUS UN?* ◀

On peut prévenir les intoxications au CO :

- En installant des avertisseurs de monoxyde de carbone aux bons endroits;
- En utilisant adéquatement et en entretenant rigoureusement les appareils à combustion;
- En inspectant régulièrement et en nettoyant les cheminées, les tuyaux et les raccords des appareils à combustion;
- En évitant certains comportements dangereux comme :
 1. Laisser un véhicule en marche dans un espace clos ou dans un endroit où la ventilation est déficiente tel qu'un garage ou un abri temporaire d'hiver;
 2. Faire fonctionner un outil à moteur à combustion, telle une génératrice, dans un endroit clos.



Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone (CO) se produisent sur le territoire québécois. Ce phénomène semble survenir plus particulièrement lors de la saison froide lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime et que des abris temporaires pour les véhicules sont installés. L'avertisseur de monoxyde de carbone est un allié important pour votre sécurité, mais comment l'installer correctement?

Positionner votre avertisseur de CO à des endroits spécifiques :

- Près des aires où des personnes dorment. L'alarme doit pouvoir être entendue même quand les portes sont fermées;
- Près de la porte du garage attenant à la maison;
- À n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère.

À éviter :

- Les pièces trop chaudes (+ de 37,8 °C) ou trop froides (- de 4,4 °C);
- Les pièces humides, comme la salle de bain;
- La proximité d'une sortie ou d'une entrée d'air, comme un système de ventilation et un courant d'air.

Source : <https://mrcabitibi.qc.ca/fr/services-aux-citoyens-et-aux-municipalites/aux-citoyens/prevention-incendie>

TEM

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

NOS SERVICES

- Génie civil
- Excavation
- Travaux miniers
- Transport par fardier
- Transport de matériaux granulaires
- Déneigement commercial



📍 2726 Route 111 Est, Amos (QC) J9T 3A1

📞 819 732-8583

🌐 www.tem-entrepreneur.ca

INFO-SÉCURITÉ

Le lac est gelé, vive le patin et la pêche... !

Voici quelques conseils ou rappels pour bien profiter de la saison hivernale :

- Ne vous aventurez pas tout seul et ne circulez pas sur le fleuve, un lac ou une rivière si la visibilité est réduite.
- Évitez d'aller sur la glace où il y a du courant dans une rivière, où un lac se déverse dans un autre, les endroits où les eaux pluviales entrent ou sortent d'un bassin, usine d'épuration. Allez dans les espaces désignés ou patinoires aménagées par les municipalités ou villes.
- Vérifiez l'état de la glace. L'épaisseur recommandée de la glace, selon la [Société de sauvetage du Québec](http://www.societedesauvetage.qc.ca), est au minimum 10 cm pour la marche, le patinage, 12 cm pour une motoneige, 20 cm pour une voiture et 30 cm pour un camion. N'y mettez pas les pieds si vous n'êtes pas certain de l'épaisseur de celle-ci!
- Surveillez également le type de glace car celle-ci risque d'être plus mince à certains endroits. Il y a la « glace bleue » le type de glace le plus solide. On a aussi parfois la « glace blanche opaque ». Attention car c'est une glace avec de la neige mélangée, donc l'épaisseur varie beaucoup selon les endroits. Sa résistance dépend de sa densité. Puis en dernier lieu, la « glace grise ». Elle n'est pas sécuritaire et elle indique qu'il y a de l'eau. Il ne faut surtout pas s'y aventurer.
- Examinez l'environnement. D'autres éléments peuvent influencer la résistance de la glace telle que les facteurs météorologiques (vent, fortes précipitations de neige, fluctuations de température, etc.). Les variations de la profondeur des eaux et le courant sont aussi des éléments à considérer.
- Ayez une tenue vestimentaire appropriée pour protéger des engelures la peau exposée au froid. L'habillement en plusieurs couches de vêtements est idéal.
- Portez un vêtement de flottaison, un gilet de sauvetage ou un VFI lorsque vous pêchez ou conduisez une motoneige ou un VTT.

Source : <https://www.infosuroit.com/le-lac-est-gele-vive-le-patin-et-la-peche/>



HORAIRE – JANVIER 2026

LOCAL DE SANTÉ

SAINT-MARC-DE-FIGUERY

INFIRMIÈRE : Linda Leduc

**SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT AU
819-732-3271, POSTE 4202**



8 janvier 2026 : Saint-Marc

- Prise de sang

27 janvier 2026 : La Corne

- Prise de sang

INTERVENANTE SOCIALE (SUR RENDEZ-VOUS)

Pour consulter un intervenant psychosocial, communiquer avec l'accueil psychosocial du CLSC au 732-3271.

LOCAL DE SANTÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Maison du Citoyen
10, avenue Michaud, 2^e étage

**Téléphones : 819-732-8601, poste 125 ou
819-732-3271**

Astuces pour arrêter le grignotage

1. Évitez les tentations.
Commencez par éviter les tentations en vidant vos placards de toute nourriture propice au grignotage. C'est radical et d'une efficacité infaillible. Supprimez les paquets de chips, les bonbons et toutes les friandises irrésistibles. Vous serez naturellement moins sujet aux envies de grignoter, car votre inconscient sait que vous n'avez pas de quoi combler ses attentes. Si malgré tout une fringale vous venait, vous ne risquez pas d'y céder.
2. Commencez la journée avec un véritable petit-déjeuner.
3. Buvez de l'eau pendant toute la journée.
Boire exerce aussi un effet coupe-faim idéal pour parer les envies de grignotage.
4. Mangez à heure fixe et prévoyez un goûter si besoin.
N'attendez pas d'avoir faim pour manger. Lorsque l'organisme est rassasié, il sécrète moins d'insuline ce qui permet de mieux lutter contre la prise de poids.
5. Lavez-vous les dents !
Le goût du dentifrice est associé à la fin de repas. Le message est clair et sans appel. Il est de toute façon indispensable de se brosser les dents après chaque repas pour avoir une bonne hygiène bucco-dentaire et conserver un sourire éclatant, mais cela vous permet aussi de faire comprendre à votre cerveau qu'il est inutile de réclamer davantage de nourriture, la boutique est fermée jusqu'au repas suivant !

Source : <https://www.shoppingnature.com/fr/dossiers/minceur/10-astuces-pour-arreter-le-grignotage>



**Pharmacie Jean-Jacques Trépanier,
Sylvie Laliberté et Martine Gravel inc.**
Pharmaciens-propriétaires

Proximed

Membre affilié à :

J.-Jacques Trépanier, Sylvie Laliberté et
Martine Gravel, pharmaciens(nes)

41, 1^{re} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1T7

Téléphone : 819-732-2641

Télécopieur : 819-732-3484



SERVICES :

- Livraison
- Prise de tension artérielle
- Centre de diabète
- Pilulier
- Orthopédie et bas support sur mesure
- Mise en seringue de l'insuline

Heures d'ouverture :
Lundi au mercredi : 9 h à 18 h
Jeudi au vendredi : 9 h à 21 h

Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 14 h à 16 h

DÉCEMBRE – « Noël pour tous »

Offrez-vous ou offrez aux autres le plus beau des cadeaux : du temps pour lire. Venez chercher des contes, des recettes festives, des idées déco... ou juste un bon roman à dévorer au coin du feu.

La magie de Noël se lit aussi.



Raisons essentielles de fréquenter votre bibliothèque locale

Éviter l'encombrement

Les livres peuvent prendre rapidement beaucoup de place, et ils peuvent s'avérer difficiles à déplacer quand on déménage! Sans nécessairement adhérer au précepte de la gourou du désencombrement Marie Kondo, qui exhorte son auditoire à ne garder que 30 livres chez soi, il est quand même préférable de n'acheter et de ne conserver que les livres qui comptent le plus pour nous et d'emprunter le reste. Comme les livres doivent être retournés, on n'a plus à s'inquiéter des bouquins qui traînent sur le sol, sur la table et dans les escaliers à mesure que les achats s'accumulent!

Faire des découvertes

La bibliothèque est un des meilleurs endroits pour éveiller notre curiosité et faire des découvertes. En plus de la fiction pour se détendre, on y a accès à tous les sujets: psychologie, nutrition, yoga, finances, voyages, actualités, cuisine... On peut se laisser tenter par les coups de cœur du préposé ou flâner dans les rayons et choisir des livres au hasard et découvrir de nouveaux sujets, des auteurs et autrices, des artistes en émergence, de nouveaux points de vue. On acquiert ainsi une bonne culture générale et on apprend aussi plein d'infos pratiques.

Horaires de la bibliothèque, tous les mercredis de 18 h à 20 h. Fermée pour la période des fêtes, les 24 et 31 décembre 2025. Au plaisir de vous accueillir à compter du 7 janvier 2026!



Services offerts à la population gratuitement:

- | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|---------------|
| - Prêt de volumes ou de périodiques | - Animation | - Expositions |
| - Réservation de volumes | - Heure du conte, 4 fois par année | - Conférences |



Vente de bières et vin, épicerie, quincaillerie, plomberie, plomberie Pex, objets et vêtements souvenirs, service d'un comptoir postal, machine distributrice à café.

Station d'essence sans-plomb et diesel :

434, Route 111

Saint-Marc-de-Figuery

(Québec) J0Y 1J0

Téléphone: 819-732-4030



Produits Pétroliers Harricana inc.

La routine du soir



L'un des éléments les plus indispensables à la réussite scolaire est l'étude des leçons et les devoirs. Mettre en place une routine du soir rigoureuse et structurée est bénéfique aux élèves et le rôle des parents dans celle-ci est aussi non négligeable. En effet, s'investir dans la réussite de son enfant en étant présent à la maison valorise l'éducation et, de ce fait, encourage celui-ci à mettre des efforts. C'est en récitant les mots de vocabulaire, en pratiquant les tables de multiples, en révisant la matière vue en classe et en faisant le suivi de l'agenda que les parents deviennent des alliés importants autant pour les enseignants que pour leurs enfants. La routine du soir est une habitude à instaurer dès le primaire et elle est à maintenir au secondaire puisque les bienfaits qu'elle procure perdureront même au-delà du cadre scolaire. Cette habitude permet aussi à l'élève de se responsabiliser en voyant quelles sont réellement ses forces et quelles sont les difficultés qui mériteraient d'être retravaillées en classe ou en récupération.

De plus, ajouter un moment de lecture à la routine du soir est conseillé : la lecture est une compétence importante à développer autant au niveau académique que dans la vie de tous les jours. Il est donc avantageux de consacrer des instants de qualité à cette activité en lisant avec son jeune une histoire, les leçons ou un article de l'actualité, par exemple. Bref, une bonne routine en fin de journée aide les élèves à devenir autonomes et est le meilleur outil d'un parent pour favoriser la réussite de son enfant.



Source : <https://www.mon-tuteur.ca/blogs/news/les-habitudes-de-vie-et-la-reussite-scolaire>



- Fenêtres et portes Roberge
 - Vente et installation
 - Vitrines et entrées d'aluminium
 - Portes de garage
 - Quincaillerie commerciale et réparation
- Licence R.B.Q. : 2748-2991-02

Léo Gagnon, propriétaire

72, rue Beaudry, Amos (Québec) J9T 3V2 - Tél. : 819 732-0147
Téléc. : 819 732-0008 - vcdb@cableamos.com

Sumac: du nom d'une épice rouge terreux



Vous êtes comme nous et adorez la couleur **SUMAC** mais vous vous questionnez sur la façon d'intégrer cette couleur terreuse dans vos projets?

Les couleurs terreuses – ocres, argile, bruns et verts profonds – reviennent en force dans le design d'intérieur. Leur popularité s'explique par de multiples facteurs, allons-y.

Possibilités infinies

Leur popularité s'explique par :

- Leur capacité à créer une ambiance chaleureuse sans alourdir l'espace.
- Leur compatibilité avec divers matériaux et finis, du bois naturel au métal brossé.
- Leur flexibilité : elles s'intègrent aussi bien dans des décors minimalistes que classiques

Bien doser pour éviter l'effet saturé

Les couleurs terreuses fonctionnent magnifiquement bien lorsqu'elles sont associées à des tons neutres tels que le beige chaud, le gris doux ou le blanc cassé.

Parmi les nombreux éléments stratégiques où utiliser les couleurs terreuses, voici nos endroits préférés:

- **L'îlot central** pour structurer l'espace sans alourdir l'ensemble.
- **Le dossier ou les niches ouvertes** pour apporter une touche subtile de chaleur.
- **Le coin café** pour délimiter et mettre en valeur cette section de la cuisine.

Exemples d'application et inspirations

Les couleurs terreuses s'adaptent à plusieurs styles de design, offrant à chaque fois une esthétique unique et intemporelle :

- **Style scandinave revisité** : polymère style chêne naturel, accents Sumac et surfaces minérales.
- **Moderne sophistiqué** : façades en argile mat, poignées noires et comptoir en quartz texturé.
- **Minimalisme chaleureux** : beige sable sur les meubles, dossier en carrelage en pierre naturelle et touches de bois foncé.

Bien doser pour éviter l'effet saturé.

Car votre projet est notre fierté !

Nicole Thibodeau, service-conseil

Ébénisterie R.N. Inc.

Téléphone : 819-727-9661

Courriel : nicolet@ebenisteriarn.com

EBENISTERIE R.N. INC.
Tél. : 819 727-9661
gcloutier@ebenisteriarn.com
jncoutier@ebenisteriarn.com

R.R.Q. : 8115-6242-43
401, route 111 Est C.P.75
Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

- Armoires de cuisine
- Armoires de salle de bain et unités
- Meubles
- Fabricant d'ameublement de bureau
- Comptoirs et meubles commerciaux

VOTRE PROJET, NOTRE FIERTÉ
Suivez-nous sur Facebook et visitez notre site ebenisteriarn.ca

Vous trouverez les détails de notre méthode de fonctionnement en suivant le lien suivant :

<http://ebenisteriarn.com/produits-et-services/procedure-soumission>



**SOIS DANS LE FEU
DE L'ACTION**

**DEVIENS POMPIER
À TEMPS PARTIEL
DÈS MAINTENANT.**

@ INFO@SAINT-MARC-DE-FIGUERY.ORG



PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER

Le poste consiste à faire l'entretien ménager des bâtiments municipaux comme suit :

- 3 à 4 heures aux 2 semaines à la Maison du Citoyen;
- 1,5 heures aux 2 semaines au Bureau municipal;
- 1 heure/semaine au bâtiment de services du Centre récréatif Dominic-Boutin.

Soumets ta candidature et rejoins une équipe dynamique

Salaire à discuter

Pour plus d'informations, contacte Martine Lachaine,
directrice générale au (819) 732-8501 poste 102



**« 25 ans de voix, 300 éditions de vie :
continuons d'écrire Saint-Marc-de-Figuery ensemble »**

Depuis un quart de siècle, L'Éveil Campagnard porte les récits, les initiatives et les couleurs de notre communauté. Cette 300^e édition est l'occasion de rappeler que ce journal existe grâce à l'engagement et à la générosité de plusieurs mains et de plusieurs voix.

À vous, fidèles lectrices et lecteurs, merci de feuilleter chaque numéro avec curiosité et intérêt. Votre présence donne tout son sens à notre travail.

À celles et ceux qui rédigent, corrigent, photographient et racontent, merci d'alimenter chaque mois un contenu vivant, pertinent et ancré dans notre réalité.

Aux partenaires financiers qui soutiennent la publication, merci de croire en l'importance de ce lien d'information et de proximité. Votre appui permet au journal de demeurer accessible et durable.

À toutes les personnes qui ont partagé leurs impressions, exprimé leur satisfaction, soumis un article, un témoignage, une idée ou une photo : merci. Votre participation nourrit la diversité du journal et reflète la richesse humaine de notre milieu.

Ensemble, poursuivons cette histoire commune. Que les prochaines éditions continuent d'amplifier nos voix, de célébrer notre fierté locale et d'écrire, une page à la fois, l'âme de Saint-Marc-de-Figuery.

Jocelyne Bilodeau, agente de développement – coordonnatrice du journal



**LOCATION
AMOS**

«LE BON OUTIL»

- Location d'équipements
- Vente d'équipements
- Service de mécanique et d'entretien
- Unité mobile 24/7
- Livraison

621, avenue du Parc
Amos (Québec) J9T 4M7

Téléphone : 819-732-8301
Site Internet : www.locationamos.com

SECTION DES NOUVELLES

L'HEURE DU CONTE DE NOËL SAINT-MARCOISE 2025

Étonnement, joie et plaisir étaient au rendez-vous !

Il y avait de la fantaisie dans l'air !

L'Heure du conte spéciale de Noël a été un moment empreinte de complicité et d'émotion pour les petits comme pour les grands qui ont répondu à l'invitation. Pas moins de 52 personnes ont été accueillies par l'équipe d'animation lors de cette activité rassembleuse.

Les services de Moridicus, alias Maurice Bélanger, avaient été retenus pour l'occasion. Par le récit de son histoire, il a su capter l'attention de tous et créer une ambiance magique. Il a également accompagné l'équipe locale d'animation, composée de Logane Boutin, Alyssia Lapointe, Gabrielle Tsobeng et Martine Lachaine, lors de la distribution des présents. Cette joyeuse troupe de lutins du Père Noël a accompli un travail remarquable. À travers jeux et chants, Moridicus a su transmettre et faire vivre les valeurs humaines au cœur de la fête de Noël.



De sincères remerciements à tous !

Les lutins du Père Noël ont procédé à la distribution des cadeaux dans une atmosphère empreinte de fébrilité. Les enfants ont fait preuve d'une grande sagesse et d'une belle patience en attendant que chacun reçoive son cadeau afin de les ouvrir tous ensemble. L'excitation était palpable !

La tenue de cet événement a été rendue possible grâce au soutien financier de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery ainsi que de celui des parents. Ces précieuses contributions ont permis d'offrir à tous les enfants des cadeaux, une animation spéciale et une collation. Merci à nos partenaires pour ce moment de bonheur et de gaieté offert au cœur de nos enfants !

Les photos souvenirs de cette soirée magique démontrent que l'Heure du conte est une occasion privilégiée de s'amuser, de partager et d'échanger entre amis. L'enthousiasme était à son comble au moment de l'ouverture des cadeaux !

Les expressions sur les visages des enfants en disent long... ✨



MURMUR CRÉATIF ATELIER DE CRÉATION SUR TOILE

Ce projet a réuni des personnes désireuses de vivre une expérience artistique guidée, dans un esprit de découverte et de partage.

Les principes qui ont animé la démarche de création étaient les suivants :

- Créer dans le plaisir et la bonne humeur.
- Aucune expérience préalable en dessin ou en peinture n'était requise.
- Les seules aptitudes nécessaires étaient : la bonne volonté, l'ouverture d'esprit, le goût de socialiser, le désir de relever un nouveau défi et l'envie de partager ses connaissances.

Le projet s'est déroulé du 25 octobre au 29 novembre 2025. Sous l'accompagnement attentif de Mmes Nicole Thibodeau et Johanne Sabourin, douze participantes ont pris part à cette aventure artistique.

Les personnes ayant réalisé les œuvres du projet Murmur créatif, aujourd'hui exposées pour embellir les murs de la Maison du Citoyen, sont :

Adélie Boutin

Mila Boutin

Léa-Jade Breton

Rosalie Breton

Éliane Gingras

Maude Gingras

Suzanne Lafrenière

Diane Massicotte

Marielle Roy

Emmanuelle Tsobeng

Gabrielle Tsobeng

Rafaëlle Tsobeng



Partenaires du projet :



Québec

SECTION DES NOUVELLES

Un décor de Noël qui fait rayonner notre milieu

Nous souhaitons souligner le travail remarquable de Mme Nathalie Pelletier pour ses décorations de Noël. Année après année, elle apporte couleur et bonne humeur le long de la route 111, autant durant le temps des Fêtes qu'à l'occasion de l'Halloween. Son décor contribue grandement à créer une ambiance chaleureuse et rassembleuse pour tous ceux et celles qui y passent.

Merci d'avoir accepté que votre décor soit photographié et mis en valeur sur la page couverture de notre journal.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des citoyennes et citoyens qui, par leurs efforts de décoration, participent à faire régner l'esprit des Fêtes partout sur notre territoire.

L'instance municipale



NOTRE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS VOUS ACCOMPAGNE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS PROJETS D'AFFAIRES!

Services financiers - Accompagnement et suivi personnalisé

NOUS VOUS AIDONS À :

Acquérir ou démarrer une entreprise;
Préparer votre relève;
Moderniser vos équipements;
Acheter ou rénover un bâtiment;
Développer de nouveaux marchés;
Financer un fonds de roulement, etc.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!
SADC HARRICANA

T. 819 732-8311 - sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

HARRICANA

FONDS D'INVESTISSEMENT

300 000 \$

Prêt maximal par entreprise

Modalités de remboursement flexible

Taux de base + 2% minimum

STRATÉGIE JEUNESSE

5 000 \$ à 25 000 \$

Prêt personnel pour des entrepreneurs

âgés de 18 à 39 ans

Sans intérêt pour les 24 premiers mois

Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec
appuie financièrement la SADC



OUVERTURE DE LA PATINOIRE

Bonne nouvelle !

La surface de glisse est prête et accueille les patineurs depuis plus d'une semaine déjà.

Tout est en place pour une utilisation continue !

Profitez des infrastructures publiques pour vous amuser en famille et entre amis !

Soyez de ceux qui redynamisent les infrastructures sportives et récréatives de notre communauté. Nous désirons que la population s'approprie l'espace en organisant des activités sportives spontanément. Nous sommes à l'aire de la communication en direct, Facebook, Tweeter, Instagram, etc. Lancez un appel à vos amis pour une partie de hockey amicale à la patinoire.

Nous vous invitons à demeurer à l'affût des communications diffusées sur les pages Facebook de la Municipalité, de la Maison du Citoyen et de l'agente de développement. En cas de période de redoux, des fermetures temporaires de la patinoire pourraient être nécessaires afin d'assurer la sécurité et la qualité de la glace.

Nous comptons sur votre prudence et votre collaboration pour respecter les règles d'utilisation du Centre récréatif Dominic-Boutin, affichées sur place et présentées à la page suivante.

Merci de votre collaboration et bon patinage !

SECTION DES NOUVELLES

Gestion du matériel sportif et de l'espace de jeux libres

Nous souhaitons rappeler que le système de classement du matériel sportif est accessible à tous les utilisateurs de l'infrastructure. Il se trouve dans le bâtiment de services du Centre récréatif Dominic-Boutin.



Il contient du matériel sportif et de divertissement qui permettent d'utiliser l'espace de jeux libres.

Afin que chacun puisse profiter pleinement et en toute sécurité de l'espace ainsi que du matériel mis à sa disposition, nous vous prions de respecter les règles suivantes :



Utilisation adéquate du matériel

- Utiliser chaque équipement selon sa fonction prévue.
- Rapporter le matériel après chaque utilisation.



Propreté

- Manipuler le matériel avec des mains propres.
- Ne pas consommer de nourriture ou de boissons directement sur les zones de jeux ou près du matériel.



Rangement

- Remettre chaque article à sa place après usage.
- S'assurer que le matériel est complet (ex. : balles, pièces de jeux, accessoires).



Respect des lieux

- Conserver l'espace propre et en bon état.
- Éviter de lancer ou de traîner le matériel sur des surfaces non prévues à cet effet.
- Éteindre les lumières de la salle d'eau et du vestiaire lorsque vous êtes le dernier à quitter le lieu.



Partage et courtoisie

- Laisser la chance aux autres d'utiliser le matériel.
- Attendre son tour et collaborer dans le respect et la bonne humeur.



Sécurité

- Respecter les consignes affichées et les indications du personnel, le cas échéant.
- Éviter les gestes brusques, dangereux ou susceptibles d'endommager le matériel.
- Signaler immédiatement tout bris ou matériel défectueux en appelant au 819-732-8501, poste 101 ou par courriel reception@saint-marc-de-figuery.org.

Rappel : Le matériel est un bien commun. En prendre soin permet à tous d'en profiter longtemps.

LES SENTIERS DE L'ESPACE VERT SONT PRÊTS

Grâce au travail bénévole de Sébastien Poliquin et de Marie-Andrée Marcotte, nous avons le privilège de profiter de sentiers aménagés permettant la pratique de la raquette, de la marche, de la promenade en traîneau et du ski de fond.

Un immense merci à vous deux. Votre énergie, votre engagement et votre contribution à la mise en place de ces sentiers sont grandement appréciés par toute la communauté.



BESOIN D'UN PUITS ARTÉSIEN pour votre résidence?

**NOUS SOMMES
LA RÉFÉRENCE!**

Puitbec GROUPE

1-800-567-5829
www.puitbec.com



**PARTOUT
EN
RÉGION**

- ▶ Évaluation professionnelle avec estimations budgétaires
- ▶ Accompagnement tout au long de la démarche
- ▶ Foreurs d'expérience
- ▶ Équipements à la fine pointe de la technologie
- ▶ Forage par double rotation

**L'EXPERTISE
DU FORAGE**

ADAPTÉE À VOS PROJETS

DÉPANNEUR C.D. BOUTIN

Horaire du Temps des Fêtes !!!

Lundi 22 décembre 2025	6 h 30 à 21 h
Mardi 23 décembre 2025	6 h 30 à 21 h
Mercredi 24 décembre 2025	6 h 30 à 19 h
Jeudi 25 décembre 2025	11 h à 17 h
Vendredi 26 décembre 2025	9 h à 21 h
Samedi 27 décembre 2025	7 h 30 à 21 h
Dimanche 28 décembre 2025	8 h 30 à 20 h
Lundi 29 décembre 2025	6 h 30 à 21 h
Mardi 30 décembre 2025	6 h 30 à 21 h
Mercredi 31 janvier 2025	6 h 30 à 19 h
Jeudi 1er janvier 2026	11 h à 17 h
Vendredi 2 janvier 2026	9 h à 21 h
Samedi 3 janvier 2026	6 h 30 à 21 h

JOYEUX TEMPS DES FÊTES !!!

RENDEZ-VOUS DES JEUNES DE CŒUR

28 janvier 2026

DÎNER-CAUSERIE

À compter de 11 h 30

Maison du Citoyen

10, avenue Michaud, Saint-Marc-de-Figuery

Soupe et dessert fournis

Apporte ton sandwich, du
fromage et ton breuvage

Pour des informations appelez :

- Jocelyne Bilodeau, 819-732-8601, poste 110 ou 125

- Frankie Girard, 819-824-2801



DUCAR



Mario Boutin, Charles Corriveau, Cédric Boutin,
propriétaires

VENTES

Équipements forestiers

Piscines et spas

Balançoires

Ensembles de patio

Propane et équipement au propane

Tracteurs et tondeuses

Vente de remorques

Moulin à scie

1111, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 1N2

Téléphone : 819-732-2652 Cellulaire : 819-734-7707

Adresse électronique : info@locationlla.com

Site Internet : locationlauzonamos.com



SECTION DES COMMUNIQUÉS

AVIS DE DISSOLUTION

Club de l'Âge d'Or de Saint-Marc-de-Figuery

10, avenue Michaud, C.P. 12, Saint-Marc-de-Figuery

(Québec)

JOY 1J0

28 mai 2025

Résolution

2025-01

À la réunion tenue le 28 mai 2025 et à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Petit, Président

Madame Jacqueline Beausoleil, Secrétaire-trésorière

Monsieur Jean-Marie Paradis, Vice-président

Madame Clémence Petit, administratrice

Fermeture du Club de l'Âge d'Or de Saint-Marc-de-Figuery

Il est proposé par Madame Clémence Petit et appuyé par Monsieur Jean-Marie Paradis, et résolu à l'unanimité de procéder aux démarches administratives menant à la fermeture officielle du Club de l'Âge d'Or de Saint-Marc-de-Figuery.

Considérant :

- que le Club de l'Âge d'Or a toujours entretenu des relations harmonieuses et constructives avec la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery;
- que l'organisme a bénéficié, depuis décembre 2015, d'un accès gratuit au local municipal;
- que la Municipalité a assuré un soutien financier annuel pour couvrir les frais d'assurance du Club;
- que la Municipalité a acquis et a installé du mobilier extérieur spécifique à la clientèle aînée (appareils d'exercices et une balançoire);
- que le Club n'a organisé aucune activité au cours des dernières années;
- qu'un nouveau groupe, actif depuis deux ans sous l'appellation « Jeunes de cœur », a pris le relais en matière d'organisation d'activités pour les aînés, en collaboration et avec le soutien de la Municipalité;
- que le réfrigérateur a été remplacé;
- que des besoins actuels ont été identifiés afin d'enrichir et d'adapter l'offre d'activités destinées aux personnes aînées de la communauté (acquis un méga jeu de poches et de pickleball, proposition d'acquisition de nouveaux jeux intérieurs sur tapis (curling, pétanque, etc.));
- que des rénovations et de l'aménagement ont été exécutés pour rendre le local plus convivial;
- que des améliorations sont prévues pour adapter et pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs soit; construction de nouvelles armoires, ajout d'un deuxième réfrigérateur et l'installation d'un air conditionné.

Il est donc résolu que :

Les membres du conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or de Saint-Marc-de-Figuery prennent la **décision officielle de dissoudre l'organisme** et de remettre l'ensemble de ses actifs à la **Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery**, à savoir :

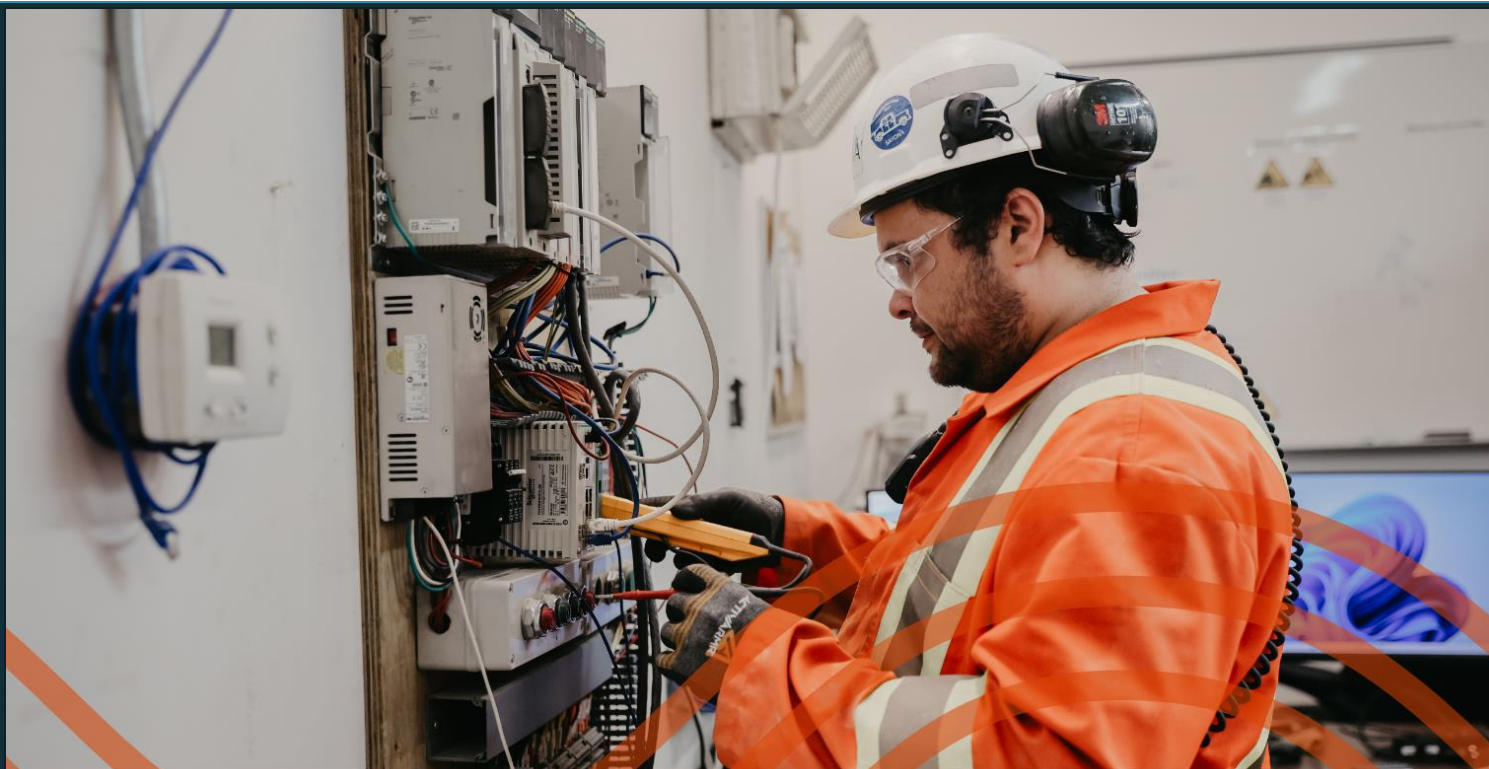
- les **archives administratives** afin d'assurer le suivi historique de l'organisme (comptes rendus de réunions, documents comptables, relevés bancaires, etc.);
- le **mobilier du local** acquis et installé par le Club au fil des années;
- le **solde du compte bancaire** de l'organisme, à la date de fermeture.

Cette décision est prise dans un esprit de continuité, de transmission et de reconnaissance envers la communauté qui a soutenu le Club au fil du temps. Elle vise à permettre une meilleure adaptation aux besoins actuels des aînés de Saint-Marc-de-Figuery.

Adoptée

Jacqueline Beausoleil
Secrétaire-trésorière

Pierre Petit
Président



Développe ta carrière avec nous.

Postes à pourvoir près de chez vous :

- Mécanicien d'équipements fixes
- Technicien en instrumentation et contrôle/électricien
- Superviseur entretien électrique
- Surintendant ingénierie
- Aide-opérateur concasseur
- Commis en planification (kitter)
- Mécanicien lubrification
- Fiabiliste
- Agent de sûreté et mesures d'urgence
- Ingénieur forage et sautage
- Technicien forage et sautage
- Adjoint RH
- Technicien RH



SECTION DES COMMUNIQUÉS

Vous désirez réserver un espace publicitaire dans le Journal L'Éveil Campagnard de Saint-Marc-de-Figuery en 2026, voici la grille des tarifs et les dates de publication:

L'importance d'un journal local :

Un outil essentiel pour les citoyens et les entrepreneurs

Un journal local constitue bien plus qu'un simple moyen de communication. C'est un outil clé qui joue un rôle central dans la vie des citoyens et des entrepreneurs d'une communauté.

Voici pourquoi :

1. Pour les citoyens : créer un sentiment d'appartenance

- Renforcement du lien social : Un journal local permet aux citoyens de rester informés des événements locaux, des projets en cours, et des enjeux qui touchent leur communauté. Cela crée un sentiment d'appartenance et renforce les liens entre les habitants.
- Valorisation des initiatives locales : Les récits d'actions bénévoles, de succès individuels ou collectifs inspirent et donnent envie de s'impliquer davantage.
- Accès à l'information : Il offre un canal d'information fiable et accessible, essentiel pour les personnes qui ne consultent pas régulièrement les réseaux sociaux ou d'autres plateformes numériques.

2. Pour les entrepreneurs : un levier de visibilité et de croissance

- Promotion des entreprises locales : Les entreprises peuvent utiliser le journal pour promouvoir leurs produits, services ou événements, atteignant ainsi directement leur clientèle cible.
- Création de partenariats : En lisant sur les initiatives d'autres entrepreneurs, ils découvrent des occasions de collaboration et de synergie au sein de la communauté.
- Consolidation de la fidélité : Un journal local soutient l'achat local en sensibilisant les résidents à l'importance de consommer auprès des entreprises de leur région.

3. Un pont entre les citoyens et les décideurs

- Le journal est une plateforme où citoyens et entrepreneurs peuvent s'exprimer, partager leurs préoccupations et faire entendre leur voix auprès des décideurs locaux.
- Il contribue à une gouvernance participative en informant sur les démarches municipales et en suscitant l'engagement citoyen.

4. Un outil pour préserver l'histoire et la culture locale

- En documentant les événements marquants et les récits des gens du coin, le journal devient une archive précieuse pour les générations futures.
- Il contribue à transmettre les valeurs et l'identité unique de la communauté.

En somme, **un journal local** n'est pas qu'un moyen de communication : **il est un vecteur de**

cohésion, un soutien à l'économie locale, et un gardien de la mémoire collective. En le soutenant, citoyens et entrepreneurs investissent dans la vitalité et la résilience de leur communauté.

TYPES D'ESPACES	TARIFS/AN	TARIF/MENSUEL
Carte professionnelle	110 \$	15 \$
Un quart de page	140 \$	20 \$
Un tiers de page	160 \$	25 \$
Demi-page	185 \$	30 \$
Page entière intérieur	210 \$	40 \$



2026	DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES	DATES DE PUBLICATION DU JOURNAL	2026	DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES	DATES DE PUBLICATION DU JOURNAL
Janvier	20 janvier 2026	26 janvier 2026	Juillet	14 juillet 2026	20 juillet 2026
Février	17 février 2026	23 février 2026	Août	25 août 2026	31 août 2026
Mars	24 mars 2026	30 mars 2026	Septembre	22 septembre 2026	28 septembre 2026
Avril	21 avril 2026	27 avril 2026	Octobre	20 octobre 2026	26 octobre 2026
Mai	19 mai 2026	24 mai 2026	Novembre	24 novembre 2026	30 novembre 2026
Juin	23 juin 2026	29 juin 2026	Décembre	15 décembre 2026	21 décembre 2026

Vous avez un article ou une information à transmettre, voici nos coordonnées :

L'Éveil campagnard, 162, chemin des Prés, Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

Jocelyne Bilodeau, agente de développement

Téléphone : 819-732-8601, poste 110

Courriel: agentededevloppement@saint-marc-de-figuery.org

SECTION DES COMMUNIQUÉS

ÉCONOMISEZ 50%
sur vos frais de déplacement*



Une carte de membre est nécessaire.

Faites immédiatement la demande de votre carte d'adhésion à l'administration municipale.

Lorsque vous participez à des festoiments en tous genres, faites vos déplacements de façon sécuritaire.

**VOICI LES POINTS DE VENTE DES CARNETS
À SAINT-MARC-DE-FIGUERY :**

DÉPANNEUR C.D. BOUTIN 819-732-4030

et

**À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
819-732-8601, POSTE 125 OU 110**



**JOYEUX
NOËL !**

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2026 !**

LEMIRE.INFO

1 800 567-6433 | 819 762-3733
sebastien.lemire@parl.gc.ca



« La réussite ne se mesure pas à l'argent que vous gagnez mais à votre capacité à changer les vies des gens. » — Michelle Obama

« Je n'accepte plus les choses que je ne peux pas changer. Je change les choses que je ne peux pas accepter. » — Angela Davis



238, Route 111 Sud, C.P. 114, Saint-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0

info@excavationdgm.com
comptabilite@excavationdgm.com

Danny Corriveau et Marc Levasseur

Téléphone : 819 732-0376
Cellulaire : 819 442-0094

Fosse septique ■ Aqueduc ■ Égout ■ Champs d'épuration ■ Creusage de tout genre
Travaux miniers ■ Fardier ■ Location de machinerie lourde ■ Vente de terre noire, sable, gravier, pierre nette et 0-3/4



**PAVAGE
HARRICANA**
238, ROUTE 111 SUD
SAINT-MARC-DE-FIGUERY
(QC) J0Y 1J0, RG : 8352-2847-09

info@pavageharricana.com
comptabilite@pavageharricana.com

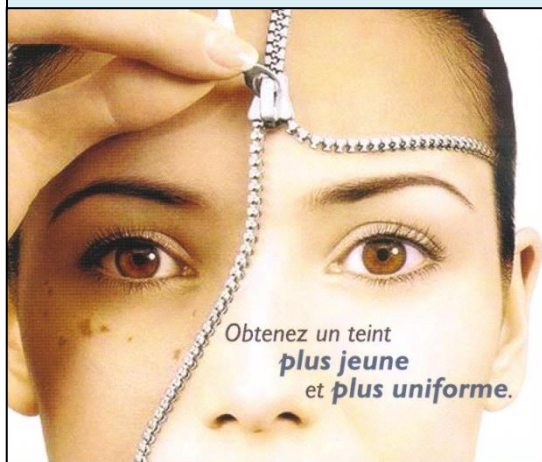
Félix Levasseur et Alex Levasseur

Téléphone : 819 732-0376
Cellulaire : 819 443-2238

Résidentiel ■ Commercial ■ Industriel
■ Soumission gratuite

Esthétique Nancy Harvey

NOUVEAU SERVICE BOUTIQUE EN LIGNE : www.diaderme.ca



Des résultats visibles dès
le premier
traitement

Les traitements IPL (lumière intense pulsée)

Femme/Homme

La dernière technologie IPL c'est ça :
La beauté sans douleur, traitements non invasifs,
sans risques.

Une solution pour une apparence plus belle avec des
résultats visibles dès le premier traitement. De la
tête aux pieds.

Photo-épilation :

Réduction permanente des poils

- Visage
- Aisselles
- Bikini
- Jambes
- Dos/torse

Photo rajeunissement :

Pour traiter les séquelles des

- Rides
- Acné
- Rougeurs (rosacée)
- Pigmentation (hyperpigmentation)

Prenez rendez-vous : 819-727-1960

BOUTIQUE EN LIGNE : www.diaderme.ca

ESTHÉTIQUE
NANCY HARVEY

MAÎTRE ESTHÉTICIENNE

SUR RENDEZ-VOUS SITUÉ À ST-MARC-DE-FIGUERY,
EN PLEINE NATURE (À 15 MINUTES D'AMOS)

☎ 819 727-1960

n.harvey@cableamos.com

f EsthétiqueNancyHarvey
diaderme.ca

SOINS HAUT DE GAMME POUR LA SANTÉ DE VOTRE PEAU.

- Facial personnalisé (acné, rosacée, hydratant, raffermissant)
- Soins du visage BioTense Cosmos (certifié Écocert)
- Soins du buste/Soins du dos
- Traitement circulatoire pour les jambes
- Enveloppements corporels (détoxifiant, relaxant, amincissant, cellulite)
- Exfoliation au sel de la mer Morte
- Photo-rajeunissement (IPL)
- Photo-épilation (IPL)
- Consultation personnalisée
- Certificat cadeau disponible



SECTION DES COMMUNIQUÉS

DATES À INSÉRER À L'AGENDA 2026 :

Janvier	Dîner-causerie	Jeunes de Cœur	28 janvier
Février	L'Heure du conte « St-Valentin »	Comité bibliothèque	11 février
Février	Dîner-causerie	Jeunes de Cœur	25 février
Février	Vendredi pizzas/Marche aux flambeaux/Contes & légendes	Comité piste cyclable	27 février
Février-Mars	Pêche blanche - Lac La Motte	Comité des loisirs	à déterminer
Mars	Dîner-causerie	Jeunes de Cœur	25 mars
Avril	L'Heure du conte « Pâques »	Comité bibliothèque	1 ^{er} avril
Avril	Raconte-moi Mon Village- Soirée contes et légendes	Municipalité	25 avril
Avril	Dîner-causerie	Jeunes de Cœur	29 avril
Mai	Bazar	Fabrique	2 et 3 mai
Mai	5 à 7 Vie la Joie - inauguration-sentier Parc Espace Vert	Comités citoyens	22 mai
Mai	Journée environnement	Municipalité	30 mai
Juin	Fête des Voisins - secteurs	Comités citoyens	juin
Juin	5 à 7 Vie la Joie	Comités citoyens	19 juin
Juillet	Festyballe	Comité des Loisirs	27 juin ou 4 juillet
Juillet	5 à 7 Vie la Joie	Comités citoyens	24 ou 31 juillet
Août	Messe au cimetière	Fabrique	2 août
Août	Parcs en spectacle	Corporation	14 août
Août	5 à 7 Vie la Joie (Spectacle Le Roi Moustique)	Comités citoyens	21 août
Août	Tournoi de pickleball	Comité des loisirs	29 août
Septembre	Festivités Champêtres	Corporation	12 septembre
Septembre	Dîner-causerie	Jeunes de Cœur	30 septembre
Octobre	Dîner-causerie	Jeunes de Cœur	28 octobre
Octobre	L'Heure du conte « Halloween »	Comité bibliothèque	28 octobre
Octobre	Fête d'Halloween, tournée des rues	Municipalité	31 octobre
Novembre	Dégustation de bières et saucisses	Comité Piste cyclable	7 novembre
Novembre	Dîner-causerie	Jeunes de Cœur	25 novembre
Novembre	Brunch-bingo dindes	Fabrique	29 novembre
Décembre	L'Heure du conte « Noël »	Comité bibliothèque	16 décembre
Décembre	Fête de Noël pour les enfants	Comité des loisirs	19 ou 20 décembre

Amos
Centre Dentaire

Arseneault • Martel

Dentisterie générale et d'esthétique • Chirurgie
Orthodontie • Parodontie • Implantologie • Prothèses

Pour des soins professionnels en douceur
Jours, soirs et urgences sur rendez-vous

Dr François Martel D.M.D.
Dre Claudia Coulombe D.M.D.
Dentistes généralistes



T. 819 732-8368

51, boul. Mercier, Amos (QC) J9T 2N8

www.amoscentredentaire.com

CALENDRIER D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÉNEMENTS

DÉCEMBRE 2025 - JANVIER 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
21	22	23	24	25	26	27
 Célébration de la Parole, 9 h 30	Sortie du journal Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	Messe, 22 h  Services municipaux fermés	 Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	
28	29	30  	31	1	2  	3
	Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	 Services municipaux fermés	Services municipaux fermés	
4	5	6	7	8	9	10
 Messe, 9 h 30	Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen Biblio, 18 h à 20 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services du CLSC : Maison du Citoyen, voir page 22 Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	
11	12	13  	14	15  	16	17
 Célébration de la Parole, 9 h 30	Réunion régulière du Conseil municipal, 19 h 30 Services municipaux de 8 h à 16 h	Réception des textes du journal Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen Biblio, 18 h à 20 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	
18	19	20	21	22	23	24
 Messe, 9 h 30	Services municipaux de 8 h à 16 h	Réception des textes du journal Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen Biblio, 18 h à 20 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	
25	26	27  	28	29  	30	31
 Célébration de la Parole, 9 h 30	Sortie du journal Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux de 8 h à 16 h	Maison du Citoyen Dîner-causerie – Jeunes de cœur, 11 h 30 Biblio, 18 h à 20 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Temps d'adoration, 19 h  Services municipaux de 8 h à 16 h	Services municipaux fermés	

ÉVÉNEMENTS À VENIR :

- | | | |
|--|-----------------------|-----------------|
| • L'Heure du conte «St-Valentin» | Comité bibliothèque | 11 février 2026 |
| • Dîner-causerie | Jeunes de Cœur | 25 février 2026 |
| • Vendredi pizzas – Marche aux flambeaux | Comité piste cyclable | 27 février 2026 |



PME INTER Notaires ABITIBI inc.

Notaires & conseillers juridiques

Me Michel Lantagne
Me Martine Corriveau
Me Gabrielle Morin
Me Valérie St-Gelais
Me Sébastien Banville-Morin
Me Paméla Trottier-Poirier
Me Catherine Pomerleau
Me Claudine Bérubé
Me Annabelle Lefrançois
Me Myriam Gervais
Me Alexandra Bolduc
Me Martin Bisson
Me Alysson Bilodeau

22, 1re Avenue Ouest, bureau 301,
Amos (Québec) J9T 1T8
T. 819.732.2812

310, 4e Rue Ouest
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
T. 819.737.2747

450, 3e Avenue, suite 204
Val-d'Or (Québec) J9P 1S2
T. 819.975.2863



13 notaires
3 places d'affaires



étude multidisciplinaire



pmeinter@
notairesabitibi.com
www.pmeinter.com

La Nouvelle Adresse 2082 route 111 est

AMOS



TOYOTA



- ▶ **Alignement**
- ▶ **Lave-Auto sans contact**
- ▶ **Remplacement de pare-brise**
- ▶ **Département d'esthétique
à la fine pointe de la technologie**

Mécanique 
générale

Garantie GRATUITE
10 ANS / 400 000 KM
sur toutes les marques

 **Budget®**



819.732.7000

AMOSTOYOTA.COM

AMOS



**Le plus gros inventaire
d'occasion de la région**

100%
RECOMMANDABLE

